
Date	11 Octobre 2011
Lieu	Maison des Jeunes de Kérouané
Président	Gouverneur de Kindia et le secrétaire administratif de la préfecture de Kérouané
Événement	Atelier Préfectoral de lancement de l'EISE du Projet Simandou

Atelier Préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Kérouané, le 11 Octobre 2011.

Le 11 Octobre 2011, de 9h30 et 16h30, s'est tenu, à la Maison des Jeunes de Kérouané, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence de Madame le Gouverneur de Kindia (Mme Cissé Sarangbè Camara, ressortissante de Kérouané) et de Monsieur le secrétaire administratif de la préfecture.

Approximativement 200 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- la Gouverneure de la Région de Kindia ;
- le secrétaire administratif de la préfecture de Kérouané ;
- le maire de la Commune Urbaine de Kérouané ;
- les sous-préfets de Damaro, Banankoro, Soromayah et Sibiribaro ;
- un représentant du Ministère des Mines ;
- un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement ;
- des représentants des services techniques préfectoraux (agriculture, éducation, santé, agriculture etc.) ;
- le chef de la section Forêts ;
- des représentants de la police et de la gendarmerie ;
- le directeur de la radio rurale locale ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- souhait de bienvenue des sages ;
- discours de bienvenue du secrétaire administratif ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;

- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ;
- adresse de Madame le gouverneur de Kindia ; et
- discours de clôture de Monsieur le secrétaire administratif de Kérouané.

Dans son adresse à l'assistance, la Gouverneure de Kindia a remercié Rio Tinto Simfer pour cet atelier et demandé le soutien de la population de Kérouané pour la mise en œuvre de ce Projet. Elle a également rappelé à la population que toutes les questions ne sont pas du ressort de Rio Tinto Simfer (à l'exemple des questions sur les taxes) et que la population de Kérouané ne peut pas attendre du Projet Simandou la même implication dans la préfecture que dans celle de Beyla. La concession minière de Rio Tinto Simfer étant située dans la préfecture de Beyla, il est normal que cette dernière soit avantagée par rapport à Kérouané. Par ailleurs, elle demande à la population de se former et d'acquérir des qualifications avant de demander un travail à Rio Tinto Simfer. Elle demande enfin que la population n'écoute pas le groupe des agitateurs, en précisant qu'un soulèvement populaire ne résoudra pas la situation.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Kérouané ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- la possibilité de rénover l'aéroport de Kérouané ;
- la méconnaissance des populations sur la perte par le Projet des blocks 1 et 2 (les populations attendaient le retour d'une base d'opérations du Projet à Kérouané) ;
- le processus de compensation (les personnes déplacées sont-elles compensées en nature ou en liquide ? reçoivent-elles une compensation financière à vie ? quelles sont les mesures de transition ?) ;
- le choix des sites de réinstallation (comment le Projet compte-t-il s'assurer que les sites de réinstallation sont libres et qu'il n'y aura pas de conflits domaniaux ?) ;
- la restauration et remise en état des sites miniers (quelles sont les mesures prises par le Projet ? la restauration est-elle menée au fur et à mesure du Projet ou à la fin du Projet ?) ;
- l'approvisionnement en eau de Kérouané (la source d'eau de la ville sera-t-elle impactée par les travaux du Projet ? les populations déplacées seront-elles réinstallées près d'une source d'eau ?) ; et
- les impacts environnementaux des travaux sur les populations (du fait de fumées et d'odeurs suffocantes) et sur les espèces protégées (singes, chimpanzés et éléphants).



Compte-Rendu de Réunion

Questions, remarques et suggestions

N°	PRENOMS ET NOM	QUESTIONS /COMMENTAIRES
1	Moussa Konaté	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il y a trois partenaires dans le Projet, quelle sera la part du Gouvernement de Guinée ? Est-ce Rio Tinto qui a perdu des parts du Projet lors de l'entrée du Gouvernement dans le Projet ou est-ce que ce sont tous les partenaires qui ont vu leur participer baisser ? Je pensais que le contrat n'était signé qu'entre Rio Tinto et le Gouvernement. 2. Est-ce que Kérouané aura un aéroport ou non, comme Beyla et Faranah ?
2	Djomba Sanoh	<ol style="list-style-type: none"> 3. Quelle sera la durée d'exploitation de la mine ? 4. Quelles sont les dispositions prises par Rio Tinto pour restaurer une mine à ciel ouvert compte tenu des difficultés de Rio Tinto à restaurer les anciennes carrières en Australie ? 5. Comment minimiser l'impact dans les zones du barrage (en phase de savanisation) pour éviter l'exemple de Garafiri ? Le barrage de Garafiri est construit mais se remplit à peine. 6. L'élevage guinéen étant extensif, quelles sont les dispositions prises pour sauvegarder les animaux des accidents sur la voie ferrée ?
3	Lansana Camara	<ol style="list-style-type: none"> 7. Quelles sont les modalités de compensation pour les agriculteurs ? Les agriculteurs seront-ils compensés en argent liquide ? pendant toute la durée de vie du Projet (comme cela serait le cas dans d'autres pays) ou seulement en un seul versement ?
4	Nouman Kanté	<ol style="list-style-type: none"> 8. Si une case est détruite, sera-t-elle remplacée par une case identique ou bien par une maison en tôle ? 9. Quelle est la caractéristique de la roche mère du mont Simandou ? 10. Est-ce que la restauration du site se fera au même rythme que l'évolution du Projet ou bien une fois l'exploitation de la mine achevée ?
5	Karamo Condé	<ol style="list-style-type: none"> 11. Quelles seront les dispositions prises pour déplacer et compenser les cimetières et lieux de culte en cas de réinstallation ? 12. Que dit la législation guinéenne sur le déplacement de cimetières et de lieux de culte ?



Compte-Rendu de Réunion

6	Koïkoï Koïvogui	<p>13. Question déjà posée sur la compensation en cas de déplacement d'un cimetière.</p> <p>14. Le déplacement d'un village est-il définitif ou les habitants peuvent-ils retourner dans leur zone d'origine une fois le Projet terminé ?</p> <p>15. Quel est l'impact socioéconomique réel du Projet sur les cadres de l'administration?</p>
7	Siaka Kéïta	<p>16. Quelles sont les stratégies envisagées pour l'insertion et la réinsertion des personnes déplacées et les personnes vulnérables?</p> <p>17. Le Projet compte-t-il mettre en œuvre des plans de développement communautaire ?</p>
8	Mohamed Cissé	<p>18. Rio Tinto avait été annoncé lors d'une précédente réunion (il y a quelques années) que la base du Projet serait de retour à Kérouané en 2011, où en est-on ?</p>
9	Ibrahima Kourouma	<p>19. Quelles sont les mesures prises pour minimiser les impacts négatifs du Projet ?</p> <p>20. Y-a-t-il que du minerai de fer dans les monts Simandou ?</p> <p>21. S'il y a d'autres minerais que le fer, quels sont les accords avec le gouvernement dans ce cas?</p>
10	Amara Bayo	<p>22. Le Projet prévoit-il d'entretenir des relations de partenariat avec des ONG locales ?</p>
11	Amara Linko Camara	<p>23. En exploitant le mont Simandou, est ce que cela ne provoquera pas un séisme ou d'autres catastrophes dans la zone environnante ?</p> <p>24. Pour les populations déplacées qui habitaient près d'un cours d'eau servant d'approvisionnement pour la population et les animaux, comment sera-t-il possible de satisfaire les mêmes besoins dans leur site de réinstallation ?</p>
12	Fassaligbè Mara	<p>25. Comment les domaines de cultures seront-ils compensés ?</p> <p>26. Comment les plantations seront-elles compensées ? Seront-elles compensées en nature ou en liquide ?</p> <p>27. Est-ce que Rio Tinto compte appuyer les agriculteurs en leur fournissant du matériel agricole comme</p>

		cela se fait ailleurs ?
13	Moussa Kébé	<p>28. Question déjà posée.</p> <p>29. En cas de réinstallation, comment peut-on s'assurer que la terre de réinstallation est effectivement libre ?</p> <p>30. Comment éviter et comment résoudre les conflits domaniaux ?</p> <p>31. Quels sont les impacts positifs du Projet sur la région de Kérouané ? ou les avantages réservés spécifiquement à la zone ?</p>
14	N'faly Damaro Camara	32. Nous avons quatre villages qui sont touchés par le Projet mais, nous ne sommes au courant d'aucune réalisation dans ces villages. Et pourtant, d'autres villages de Beyla ont beaucoup bénéficié (forage, route..). Peut-on en bénéficier aussi ?
15	Nansady Kéïta	<p>33. La population de Kérouané est intéressée par le Projet et pensait qu'une base serait installée à Kérouané. Est-ce possible d'avoir une base sans un aéroport ? Un aéroport est-il prévu à Kérouané ?</p> <p>34. La voie ferrée sera-t-elle ouverte pour le transport des passagers ?</p>
16	Komody Condé	<p>35. Question déjà posée.</p> <p>36. Les sociétés de sous-traitance de Rio Tinto défendent-elles les intérêts de la population ou seulement ceux de Rio Tinto ?</p>
17	Jean Ouéndéno	37. Quelle est la durée de construction du chemin de fer ?
18	Sidiki Kourouma	38. Quelles sont les mesures prises par Rio Tinto pour minimiser les risques sanitaires liés à la migration ?
19	Ousmane Soumaré	39. Pourquoi la jeunesse est-elle au chômage pendant que Rio Tinto et ses sociétés de sous-traitance sont là ?

		<p>40. Quelles sont les opportunités de recrutement au sein du Projet ?</p> <p>41. Pourquoi ne pas employer les jeunes qui parlent anglais ?</p>
20	Hadja Rouguiatou Diallo	<p>42. Quelles sont les mesures prises pour assurer l'autosuffisance alimentaire des populations riveraines du Projet?</p> <p>43. Le Ministère de l'Agriculture est-il associé aux activités de la société ? Le Ministère de l'Agriculture est-il un membre du Comité de Suivi ?</p> <p>44. Quelles sont les dispositions prises par Rio Tinto pour les blocks 1 et 2 ?</p>
21	Sidiki Diabaté	<p>45. Quelles sont les solutions prises par le Projet pour protéger la population de Kérouané contre la poussière et les odeurs suffocantes ?</p>
22	Adama Kanté	<p>46. Rio Tinto a fait plus de dix d'exploration minière en Guinée, quel est l'impact de cette exploration sur le pays ?</p> <p>47. Est-ce qu'un autre pays a connu une telle durée d'exploration minière ?</p> <p>48. La population de Kérouané va-t-elle bénéficier de la phase de construction du Projet ?</p> <p>49. La population de Kérouané bénéficiera-t-elle gratuitement de l'électricité à cause du barrage ?</p> <p>50. Il y a combien de Simandou ?</p> <p>51. Quelle est l'importance de l'exploitation sur la communauté ? Quels sont les avantages de l'exploitation pour la population ?</p>
23	Bakary Diawara	<p>52. Des mesures sont-elles prises pour protéger les espèces animales (telles que les chimpanzés, les éléphants, les singes...) ?</p>
24	Lancéï Camara	<p>53. Si une plantation fruitière est impactée, la compensation permettra-t-elle de faire vivre la famille ?</p> <p>54. Lorsque les travaux de construction du chemin de fer commenceront, des recrutements se feront-t-ils à Kérouané?</p>



25	Cyril Kaliva Zoumanigui	<p>55. Pourquoi les jeunes en quête d'emploi ne sont-ils jamais embauchés sous prétexte d'un manque d'expérience professionnelle ? Comment peuvent-ils obtenir cette expérience professionnelle ?</p> <p>56. Pourquoi Rio Tinto va-t-il chercher des experts ailleurs? Il vaudrait mieux former des experts en Guinée.</p>
26	Sidiki Béréte	<p>57. Pourquoi Rio Tinto n'affiche pas les avis de recrutement à temps?</p> <p>58. Pourquoi Kérouané n'est-il pas un lieu de recrutement ?</p> <p>59. Quelles sont les activités de Rio Tinto à Faranah pour que cela justifie de rénover l'aéroport de Faranah ?</p>
27	Mallon Mady Kanté	<p>60. Parmi les taxes payées par Rio Tinto, combien reviennent-elles à la préfecture et à la commune urbaine de Kérouané ?</p> <p>61. Que fait le service des mines avec ces taxes ?</p> <p>62. A qui ces taxes sont-elles payées ?</p>
28	??	63. Quelles sont les relations de Rio Tinto avec les ONG et les entreprises locales?
29	??	<p>64. A quelle date verra-t-on passer le premier train minéralier ?</p> <p>65. Quelle est la profondeur des gisements ?</p> <p>66. Pouvez-vous donner un exemple de standard mondial à respecter ?</p> <p>67. Les personnes déplacées seront-elles compensées en liquide ou en nature ?</p> <p>68. Rio Tinto va-t-il construire des maisons pour les personnes déplacées ?</p> <p>69. Comment les sites de réinstallation seront-ils choisis ?</p>
30	Sidiki Dabo	<p>70. Les travaux du Projet impacteront-ils la source d'approvisionnement en eau potable de Kérouané?</p> <p>71. Si oui, quelles sont les mesures prises pour protéger cette chute?</p>

Réponses aux questions

- **Réponses aux questions sur le Projet**

Jusqu'à l'accord du 22 avril 2011, Rio Tinto et Chinalco possédaient 95% des parts du Projet et la SFI détenait les 5% restants. Avec ce nouvel accord, le Gouvernement de Guinée peut obtenir une participation à hauteur de 35% dans la mine et à hauteur de 51% dans les infrastructures portuaires et ferroviaires. C'est la participation de Rio Tinto / Chinalco qui a été réduite pour permettre l'entrée du Gouvernement de Guinée dans le Projet. Les infrastructures portuaires et ferroviaires reviendront intégralement à l'Etat guinéen après 25 ou 30 ans.

Le contrat signé entre le Gouvernement et le Projet ne porte que sur le minerai de fer. Si d'autres minerais sont découverts dans les monts Simandou, un autre contrat sera signé avec le Gouvernement.

Les accords du 22 avril entre les partenaires portent sur l'exploitation des blocks 4 et 5 par Rio Tinto. Ces zones correspondent au Pic de fon et à Ouéléba. Les blocks 1 et 2, les plus proches de Kérouané, ne sont plus opérés par Rio Tinto, ce qui explique qu'une base n'est pas prévue par le Projet dans la ville de Kérouané.

Il n'existe qu'un seul Projet Simandou. Le nom « Simandou » vient du mont Simandou, qui est une chaîne de montagne qui s'étend sur une distance approximative de 110 km. Simandou commence dans la CRD de Linko (dans la préfecture de Kérouané) et se termine dans la CRD Boola (préfecture de Beyla).

La profondeur des mines ou des gisements à exploiter est de 200 mètres en moyenne. Cette profondeur peut ne pas être atteinte à certains endroits et peut la dépasser à d'autres.

La construction d'un aéroport n'est pas prévue à Kérouané. Toutefois, un camp de construction devrait être construit dans la région de Kérouané. Il est prévu de rénover l'aéroport de Faranah car il est nécessaire d'avoir un aéroport dans cette ville pour des raisons liées à l'exploitation du Projet.

L'itinéraire du rail est encore en cours d'étude. L'EISE n'est pas achevée et les ingénieurs travaillent toujours à l'identification du meilleur tracé. On sait juste que le rail va partir de Beyla, vers Kérouané puis passera à proximité de Tokonou, Albadariah, Douako, puis Faranah, Mamou etc. pour arriver dans la préfecture de Forécariah.

Le transport de passagers n'est pas prévu par le Projet. Il n'y aura pas de chemin de fer parallèle pour le transport commercial.

Dans le contrat, la première livraison du minerai est prévue pour mi-2015. A partir de cette date, la construction du train devrait donc être achevée pour cette date et la première livraison de minerai devrait arriver au port de Kabak (dans la préfecture de Forécariah).

Pourquoi Rio Tinto a passé plus de 10 années d'exploration en Guinée alors qu'il ne dure que 6 mois dans d'autres pays? Un tel projet a besoin d'un investissement de plusieurs milliards de dollar. Il faut cependant que les ressources minérales soient suffisantes pour amortir l'investissement. Tout cela nécessite des recherches approfondies et fiables avant de s'engager.

- **Réponses aux questions sur le barrage (réponses données par Tractabel)**

Tractatel réalise l'étude de faisabilité et l'étude d'impact du projet de barrage de Loléma.

En capacité, Léloma est 3 fois plus petit que Garafiri donc la comparaison n'est pas possible compte tenu des différences sur le plan technique et autres conditions.

Entre 1 et 4 villages seront impactés et déplacés par le projet de barrage. Il n'est pas possible pour le moment de dire avec exactitude quels sont ces villages. En matière de réinstallation et de compensation, le projet du barrage suivra les mêmes procédures de réinstallation et de compensation que celles utilisées par le Projet Simandou.

Le projet de barrage ne fournira pas gratuitement en électricité les populations de Kérouané. Ainsi que l'indique le représentant du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, l'électricité est comme les téléphones portables: il faut payer pour avoir accès au service. Si le consommateur ne paye, il ne reçoit pas le service.

- **Réponses aux questions sur l'emploi**

Pour ce qui est de l'emploi dans le Projet, qu'il s'agisse des personnes physiques ou morales, aucun recrutement ne se fait sans appel d'offre.

Au niveau de Rio Tinto, il y existe 4 types de recrutement :

- a. un recrutement international basé sur la compétence/ les capacités diffusé sur internet ;
- b. un recrutement au niveau national ouvert à tous les Guinéens et publié dans les journaux nationaux ;

- c. un recrutement au niveau des préfectures concernées, avec une publication des annonces de recrutement dans les préfectures ; et
- d. un recrutement local ouvert au niveau des localités impactées n'exigeant pas une grande qualification technique.

Trois types de contrat existent : le contrat à durée déterminée, le contrat à durée indéterminée et le contrat journalier. Dans le cas des contrats à durée indéterminée, tant que le travailleur donne satisfaction dans la qualité de son travail et tant qu'il respecte les procédures HSE et communautaires de Rio Tinto, il sera employé par le Projet.

Toutes les embauches s'effectuent sur appels d'offre, international ou national. Le traitement des dossiers de candidature est transparent. Des tests écrits ou des entretiens sont nécessaires dans certains cas. Dans tous les cas, l'embauche est fonction de la compétence.

La Guinée étant un pays signataire de la CEDEAO (Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest), il est impossible pour le Projet de fermer la porte aux ressortissants des pays membres.

Les individus, les ONG, ...ne sont retenus pour exécuter un travail que sur la base de leur compétence et leur expérience. Le travail est attribué en fonction de ces différents critères. Il n'y a pas de recrutement de gré à gré.

Sur l'emploi des expatriés : la Guinée est un pays en voie de développement. Dans ce contexte on est obligé de faire appel à des experts ayant des connaissances technologiques très avancées pour réaliser certains travaux (par exemple la construction des rails et des infrastructures portuaires). Ces experts étrangers travaillent toujours avec des Guinéens afin de les former et les responsabiliser.

- **Réponses aux questions sur les impacts**

La restauration des carrières est un chapitre entier de l'étude d'impact. Le gouvernement et la SFI ont demandé et exigé que la restauration des carrières soit faite au fur et à mesure et non à la fin de tous les travaux du Projet. Par exemple, après les activités du Projet à Ouéléba, le site est directement restauré avant d'entamer un autre site.

L'étude d'impact inclura une section sur la traversée en toute sécurité du rail par le bétail et par les enfants. Les solutions trouvées / envisagées par l'étude d'impact seront restituées aux populations lors de la session de restitution en avril – mai 2012, après soumission de l'étude au gouvernement de Guinée. Plusieurs solutions de passage sont possibles : des

passages souterrains, des ponts, des passages à niveau. Ces diverses solutions sont à l'étude et seront discutées avec les populations.

Les risques sanitaires causés par la migration sont pris en compte dans l'étude d'impact. Il y aura une analyse des risques avec les experts et les populations locales. L'EISE prend en compte l'ensemble des impacts environnementaux y compris ceux en rapport avec la santé et la sécurité des populations et de leurs biens. En conséquence, elle regarde les conditions concernant la poussière, la pollution, le bruit... afin de minimiser ou éviter au maximum les impacts négatifs sur l'environnement en général.

Les impacts liés à la poussière et aux odeurs suffocantes seront également pris en compte dans l'étude d'impact. Des études seront notamment réalisées sur la direction du vent et des mesures de contrôle seront prises par Rio Tinto.

Pour la relation entre cette exploitation minière et un éventuel séisme (ou autres calamités) dans la zone : il n'y a aucun risque de séisme mais quelques risques de tombées de roches. Rio Tinto va faire des études (géologiques) pour éviter ces risques dans les zones d'exploitation.

En matière d'approvisionnement en eau potable, Rio Tinto a une équipe chargée de l'étude hydraulique pour voir d'où arrive l'eau et connaître les impacts des activités du Projet. Ces dispositions permettent d'éviter tout danger sur la population. Ceci va dans le respect des principes de santé-sécurité.

Pour la gestion de la faune sauvage, Rio Tinto reste respectueux des principes de la biodiversité. Au Pic de fon, un plan de gestion et de zonage a déjà été élaboré. Les zones où les activités humaines sont interdites ont été délimitées par une équipe spécialisée dans le suivi de la faune (comme les chimpanzés). Rio Tinto va éviter autant que possible les forêts classées et les zones protégées à cause du respect de la biodiversité.

Rio Tinto s'est engagée à suivre les meilleurs standards au monde, entre ceux de la compagnie, ceux de la Banque Mondiale et ceux de la SFI.

- **Réponses aux questions sur les communautés**

Afin d'être soutenues par le Projet, les ONG doivent avoir des projets bancables utiles pour être soutenues, à l'exemple de l'association des jeunes de Kérouané et de l'APROGIG de Kérouané. Toutes les ONG soutenues soient choisies après appels d'offre.

Notre objectif est d'établir des relations durables basées sur le respect mutuel avec les communautés et cela dans plusieurs domaines. Il existe un protocole (en finalisation) avec le PACV. Le Projet versera des fonds à cet organisme (PACV), qui mènera des actions concrètes en relation avec le PDL (Programme de Développement Local) des entités concernées. Les besoins finançables (dans divers domaines) par le Projet sont identifiés et réalisés en tenant compte des objectifs prioritaires.

- **Réponses aux questions sur la réinstallation et la compensation**

Les cimetières et lieux de cultes seront évités au maximum ainsi que les agglomérations sur tout le long du chemin de fer du Projet.

Pour la réinstallation des communautés, le PARC prend en compte tous les besoins des populations vulnérables (comme les femmes, les enfants, les handicapés).

Dans la compensation, une case détruite est remplacée par une case construite mais il est possible que l'on améliore la case détruite.

L'identification des sites de réinstallation sera faite en collaboration avec le Gouvernement de Guinée et avec les populations et les communautés sur la base de la négociation. Les plans des sites seront proposés aux populations directement impactées.

Pour éviter tout conflit domanial, le gouvernement sera impliqué dans le processus de relocation des personnes physiquement et économiquement touchées par les actions de déplacement du Projet.

Au même titre que les infrastructures communautaires, le choix des sites prend en compte l'existence des points d'eau en faveur des populations à réinstaller.

La relocalisation se fait une seule fois.

- **Réponses additionnelles**

Plusieurs départements ministériels font partie du comité de suivi du projet dans le but d'assister la mise en oeuvre de l'étude d'impact social et environnement. Ce comité créé en 2007 est composé du Ministère des Mines et de la Géologie, du MATD, du Ministère de l'Environnement, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère des Travaux Publics, du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, de la société civile (à travers Guinée Ecologie) et le représentant des communautés.

Contenu du discours de clôture de Madame la Gouverneur de Kindia

La Gouverneure, dans son discours de clôture a remercié Rio Tinto tout en demandant à la population de soutenir le Projet. Elle a souligné que la population n'est par habituée aux réunions de ce genre. Elle a rappelé aux participant(e)s que toutes les questions et préoccupations soulevées ne sont pas du ressort du Projet (telles que sur les taxes pour la mairie et la perception des ces taxes et la clé de répartition).

Elle a ensuite invité la population à comprendre que Rio Tinto ne s'intéressera pas à toute la communauté de Kérouané au même degré qu'à Beyla. Elle a insisté sur le fait que les jeunes doivent se former. Pour la Gouverneure, on ne peut pas chercher du travail sans une bonne qualification ou sans compétence. Même pour être simple chauffeur, il faut nécessairement savoir lire et écrire.

En plus, elle a réitéré son appel en disant que les plaintes et réclamations doivent se passer dans le respect mutuel et dans l'entente. Les soulèvements populaires ne résolvent pas les problèmes et les contraintes de la vie. Enfin, elle a invité la population à ne pas écouter et/ou suivre les agitateurs mais plutôt à faire preuve de sérénité et de discipline.